

# Barème des missions

Intitulé et détails de la mission	HT
<b>Société d'exercice libérale</b>	
Choix de la <b>structure</b> et <b>étude préalable</b> de l'opportunité et de la forme sociale (SELARL, EURL, SAS, autre), constitution (établissement des statuts, formalités déclaratives et inscription RCS, etc.) <i>1 praticien (EURL) – 2 associés</i>	1200 € 1400 €
Constitution / <b>Supplément</b> par associé	350 €
<b>Modifications statutaires</b> (sans nouvel associé) : augmentation de capital, rachat de parts, départ d'associé sans être remplacé, etc.), changement de dénomination, etc.	600 €
<b>Convention d'exercice</b> entre associés (minoritaire, majoritaire, etc.)	600 €
<b>Pacte d'associés et règlement intérieur</b> relatif au fonctionnement et à la prévention des conflits	1300 €
<b>Cession de parts sociales</b> et modifications statutaires : rédaction de l'acte, établissement des formalités déclaratives, assemblée générale extraordinaire, modifications statutaires	1300 €
<b>Dissolution</b> : Assemblée générale extraordinaire de dissolution, suivi des opérations de liquidation, radiation, formalités au RCS	1300 €
<b>Société de participation des professions libérales (SPFPL)</b>	
Choix de la <b>structure</b> et <b>étude préalable</b> , constitution (établissement des statuts, formalités déclaratives et inscription RCS, etc.)	1300 €
<b>SCM - SCI</b>	
<b>Constitution</b> (étude préalable, établissement des statuts, formalités déclaratives et inscription RCS, etc.) <i>2 à 3 associés</i>	800 €
Constitution / <b>Supplément</b> par associé	150 €
<b>Modifications statutaires</b> : Assemblée générale extraordinaire, formalités légales, inscription RCS.	500 €
<b>Dissolution</b> : Assemblée générale extraordinaire de dissolution, suivi des opérations de liquidation, assemblée générale extraordinaire de dissolution, formalités au RCS	650 €
<b>Local professionnel</b>	
Relecture critique et <b>analyse</b> de projets de bail et des baux existant / texte	500 €
<b>Rédaction</b> du bail professionnel	650 €
<b>Cession de cabinet</b>	
<b>Evaluation</b> du fonds libéral et rédaction d'un rapport détaillé : patientèle, matériel, cadre d'exercice et prospective de développement	1500 €
<b>Acte de cession</b> : préparation du projet, rédaction, formalités d'enregistrement	950 €
<b>Contrats d'exercices</b>	
<b>Contrat de collaboration libérale</b> : rédaction du contrat et ajustage des différents paramètres en fonction des données recueillies	350 €
<b>Contrat de remplacement</b> : rédaction du contrat et ajustage des différents paramètres en fonction des données recueillies	250 €
<b>Contrat de collaboration salariée</b> : rédaction du contrat et ajustage des différents paramètres en fonction des données recueillies	350 €

Intitulé et détails de la mission		HT
<b>Contrats de travail</b>		
<b>Contrat</b> de travail (CDD, CDI, professionnalisation) : collecte d'informations employeur/employés, rédaction du contrat, suivi		150 €
<b>Avenant</b> au contrat de travail : collecte d'informations, rédaction de l'avenant		90 €
<b>Courriers</b> aux employés : rédaction de courriers circonstanciés		100 €
<b>Licenciement</b> : formalités pas à pas quel que soit le motif, documents établis à chaque étape de la procédure, calcul des indemnités selon le cas		500 €
<b>Rupture conventionnelle</b> : formalités pas à pas, rédaction des documents personnalisés, suivi de la procédure		500 €
<b>Gestion de paie via TESE</b> : 1 salarié, 2/3 salariés, 4-5 salariés, 6-7 salariés, 8-9 salariés		Devis suivant protocole préalable
Mise en place d'un <b>accord d'intéressement</b> « praticiens / salariés » : construction du projet, aide au choix des paramètres, rédaction de l'accord, formalités déclaratives (DIRECCTE, etc.)  <i>Selon la taille du cabinet : 1-2 salariés à 8-9 salariés</i>		450 € à 950 €
<b>Contentieux disciplinaire</b>		
Etude du cas suivant <b>plainte à l'Ordre</b> jusqu'au stade de la conciliation (sans accompagnement lors de celle-ci)		500 €
Suivi du dossier et conseils si la plainte atteint la <b>chambre disciplinaire</b> : rédaction des courriers et des mémoires, préparation des réponses à l'audience (sans accompagnement à celle-ci)		1200 €
<b>Conformité</b>		
Rédaction et mise en place d'un <b>règlement intérieur spécifique</b> à un cabinet : intégration de toutes les règles, formalités et procédures de fonctionnement suivant un plan global, visible à toute l'équipe, praticiens et salariés (selon la taille du cabinet : 1-2 salariés à 8-9 salariés)		850 € à 1900 €
Vérification d'un <b>volet réglementaire</b> et ajustage suivant les règles de droit applicables - Exemple : vérification des relations de travail : contrats, médecine du travail, affichages, congés ; - Exemple : vérification de l'environnement technique et de sa conformité avec les règles de sécurité sanitaire : radioprotection, compresseurs, stérilisateurs, accessibilité, extincteurs, etc. <i>Selon la taille du cabinet : 1-2 salariés à 8-9 salariés, par volet réglementaire</i>		700 € à 2400 €
<b>Modes alternatifs de règlement des conflits</b>		
<b>Conciliation</b> des deux praticiens suivant une démarche amiable, plus économique et plus efficace / par praticien suivant l'importance du conflit et de l'étude préalable		300 € à 1200 €
<b>Arbitrage</b> entre deux praticiens en conflit suivant un protocole écrit, préalablement signé par les deux parties. La sentence arbitrale s'impose aux deux.		800 € à 1700 €

Toute mission fait l'objet d'un « ordre de mission » préalable, signé par le praticien et CDS+, mentionnant le montant HT et TTC et précisant les motifs d'une éventuelle différence (exceptionnelle) par rapport au barème ci-dessus, lorsque l'entreprise, le cabinet, le projet, etc., présente des critères très particuliers.

Toutes autres missions que celles listées ci-dessus peuvent également être admises par CDS+ suivant un protocole préalable librement débattu et signé avec le praticien (ou le cabinet-entreprise) demandeur. Le chiffrage de telles missions s'effectue généralement au taux horaire de 150€ HT.